VIGIS - Marches publics du Burkina Faso

Barometre VIGIS | Avril 2025

Données calculées le 6 novembre 2026 à 07:24 UTC

Indicateurs clés

Publications de marchés publics recensées par VIGIS

162

Budgets estimés cumulés

4,7 milliards FCFA

Budget estimé renseigné pour 142/162 publications (87,7 %).

Attributions recensées dans les publications de la période

307

Montants attribués retenus après contrôles de qualité

5,3 milliards FCFA

Le secteur Fournitures et équipements représente 49 des publications recensées sur la période (30,2 %).

Répartition sectorielle

Secteur attribué à partir du texte de la publication ; "Secteur non résolu" regroupe les publications sans secteur identifiable ou hors référentiel. La couverture indique la part des publications du secteur pour lesquelles un budget estimé est renseigné.

Secteur	Publications	Part	Budget estimé cumulé	Couverture
BTP et travaux publics	25	15,4 %	1,3 milliard FCFA	22/25 (88,0 %)
Fournitures et équipements	49	30,2 %	1,6 milliard FCFA	47/49 (95,9 %)
Santé et pharmaceutique	2	1,2 %	26,4 millions FCFA	2/2 (100,0 %)
Informatique et télécommunications	9	5,6 %	644,7 millions FCFA	9/9 (100,0 %)
Services et prestations intellectuelles	43	26,5 %	1,1 milliard FCFA	38/43 (88,4 %)
Éducation et formation	1	0,6 %	0 FCFA	1/1 (100,0 %)
Secteur non résolu ou non spécifié	33	20,4 %	0 FCFA	23/33 (69,7 %)

Comparaison mensuelle

Publications recensées : 162 contre 176 le mois précédent. Écart : -8,0 %.
Budgets estimés cumulés : 4,7 milliards FCFA contre 70,1 milliards FCFA le mois précédent. Écart : -93,3 %.
Attributions recensées : 307 contre 219 le mois précédent. Écart : +40,2 %.
Montants attribués retenus : 5,3 milliards FCFA contre 90,3 milliards FCFA le mois précédent. Écart : -94,1 %.

Méthodologie

Publications de la DGCMEF, structurées par VIGIS.
VIGIS est une plateforme privée indépendante ; les données peuvent être révisées lorsque de nouvelles publications sont intégrées. Les montants attribués sont soumis à des contrôles automatisés de qualité. Certains montants incohérents peuvent être neutralisés ou écartés des agrégats monétaires selon les règles de qualité de VIGIS.

Édition de référence :

https://vigisdata.com/observatoire/barometre/2025-04

Méthodologie complète :

https://vigisdata.com/methodologie